

Année scolaire 20.../20...

PROTOCOLE DE SOINS ET D'INTERVENTION EN CAS D'URGENCE

Circulaire nº 2003-135 du 08/09/2003

En complément de votre demande de mise en place d'un PAI, vous devez remettre :
- Un protocole de soins et d'intervention en cas d'urgence récent (moins d'un an).
Ou

- Une ordonnance récente (moins d'un an) des médicaments à administrer à l'enfant.

SI et UNIQUEMENT SI, vous n'avez pas déjà ce document en votre possession,

VEUILLEZ FAIRE REMPLIR LE PROTOCOLE CI-DESSOUS LISIBLEMENT PAR LE MEDECIN TRAITANT OU LE MEDECIN SPECIALISTE

ELEVE CONCERNE:		
NOM:	Prénom :	Date de Naissance :
ETABLISSEMENT SCOLAIRE:		CLASSE :
• SIGNES D'APPELS, SYMPTÔME	S VISIBLES :	
• MESURES A PRENDRE :		
CONSEILS ET RECOMMANDATI		
	nplémentaires peuvent être joints so	ous pli cacheté, à l'attention du

Cachet et Signature du Médecin Traitant, ou du Médecin Spécialiste

Date: